

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du mercredi 6 décembre 2023

Présent·e·s : 59 (17 femmes et 42 hommes)

Pour les organisations syndicales nationales (9 personnes)

Solidaires Finances Publiques (GOURGUECHON Gérard, PARES Jean-Luc, LESCURE Thi Trinh), Solidaires SUD Emploi (BELLET Suzanne), SUD PTT (COSNIER Dominique, CORNÉLIS Philippe, GERMAIN Hervé, SIVIGNON Philippe), SUD-Rail (MILLANT Anne).

Pour les Solidaires locaux (50 personnes) : 13 Bouches-du-Rhône (BONO Agnès en visio, GARCIA Roselyne en visio) ; 14.50.61 Basse-Normandie (GIGAND Michel en visio, HERVIEU Odile, NUNES Jean-Pierre, WALZ Jutta en visio, ZANNIER Christian) ; 21 Côte d'Or (HOLLINGER Yves en visio) ; 22 Côtes d'Armor (CLÉLAN Raymond) ; 25 Doubs (BAHY Yveline) ; 28 Eure-et-Loire (MAILLARD Jacky en visio) ; 29 Finistère (BIGER Raymond) ; 44 Loire-Atlantique (CHATAIGNER Jacky, LE LANN Yves, LERBEY Marc, ARES Didier en visio, QUELEN-YAMAGUCHI Erwan en visio, PRENEAU François en visio) ; 50 Manche (AUBRY Maurice) ;

51 Champagne-Ardenne (BONNAVENTURE Christian, PERRET Patrice) ; 54 Meurthe-et-Moselle (CLÉMENT Michèle) ; 56 Morbihan (LE MEUR Joël en visio, LE PAIH Thierry en visio) ; 59 Nord (BÉAREZ Michèle, BICZO Marie-Françoise, DELCROIX André, DELINOTTE Didier) ; 66 Pyrénées-Orientales (INÉS Hortensia) ; 74 Haute-Savoie (FICHET Roland) ; 75 Paris (FERREBOEUF Christian, FONTAINE Didier, LEFORT Jean-Yves, MÉRAND Geneviève) ; 76 Haute-Normandie (CAILLOT Alain, CERTAIN Yves en visio) ; 78 Yvelines (CHARLES Rita, SERT Gilles, TIJOU Philippe) ; 80 Somme (DEKERVEL Marcel, LACROIX Pascal) ; 85 Vendée (GRIMBERT Christian, TURBET-DELOF Denis) ; 91 Essonne (BAILLE Roland, DISCLYN Patrick, FAYET Catherine, QUELEN Joël) ; 94 Val-de-Marne (BARRE Philippe, DELHOSTAL Carine, MAHIEUX Christian).

Excusé·es : SNABF Solidaires, UDIRS 32, UDIRS 34, UDIRS 45.

Carine Delhostal (le matin) et Geneviève Mérand (l'après-midi) acceptent d'assurer la présidence de l'AG pour la journée. Carine rappelle l'ordre du jour.

Ordre du jour retenu

Matin, après la désignation de la présidence de séance :

Rapport sur les activités de l'UNIRS et des retraités et retraitées de Solidaires depuis l'AG du 13 octobre 2022 :

- Activité du C.A. et du secrétariat de l'UNIRS.
- Les actions et mobilisations engagées par l'UNIRS et par l'inter-organisation des neuf.

- État des lieux de notre développement.
- Intervention de Michèle Béarez sur les CDCA
- Discussion et débat sur nos activités, nos progrès, nos échecs, nos insuffisances, les améliorations à apporter, etc. (Intervention d'une personne au nom de chaque délégation présente à l'AG). Vote sur le Rapport d'activité.

Discussion, débat et vote sur une motion d'actualité et d'orientation.

Rapport de trésorerie, rapport de la commission de contrôle et vote sur le Rapport de trésorerie.

De 12 h 30 à 14 h 00, pause déjeuner. Pour les personnes présentes physiquement, apéritif et buffet-repas pris sur place. **Après-midi :**

Élection des membres du Conseil d'Administration de l'UNIRS. Les camarades qui souhaitent participer aux réunions et aux activités du Conseil d'Administration en y représentant leur structure se sont fait connaître au secrétariat de l'UNIRS après leur désignation par leur structure.

Débat sur une réforme du financement de l'UNIRS dans Solidaires.

Examen de la demande de l'UDIRS 14 Calvados de modification des statuts de l'Unirs visant à ce que la périodicité de l'assemblée générale passe de une fois par an à une fois tous les 2 ans.

Intervention d'un ou d'une camarade du Secrétariat National de Solidaires sur l'actualité syndicale et sociale et sur l'actualité de Solidaires.

Travail sur une partie du dossier revendicatif de l'UNIRS. Nous continuerons de travailler à la mise à jour et à l'actualisation de notre dossier revendicatif en examinant plus particulièrement cette année les questions liées à la fracture numérique touchant plus fortement les personnes âgées et aux mobilités et aux difficultés rencontrées par des personnes âgées.

Rapport sur les activités de l'UNIRS depuis l'AG du 13 octobre 2022

Gérard Gourguechon rappelle que la première version du rapport d'activité a été envoyée fin septembre, puis complétée au-fur-et-à-mesure des dernières actualités. Il co-présente brièvement les éléments essentiels du rapport avec Patrice Perret.

Dans ce rapport d'activité, nous commençons par revenir sur le contenu de la Motion d'orientation votée par l'AG de 2022, pour voir si nous avons bien agi en fonction des orientations prises collectivement. Nous avons pris l'engagement de mener la bataille idéologique et culturelle, et nous devons reconnaître que nous avons perdu, tout comme devant l'avancée des idées de l'extrême-droite.

Les réunions du CA se sont tenues, avec des changements de date pour tenir compte des actions retraite.

Il énumère les thèmes abordés :

- La place des retraité·e·s dans Solidaires.
- L'ASH, à l'initiative du Loiret, qui a été reprise ensuite par le G9.
- Le dossier âgisme.
- Le dossier fin de vie.

- La revue « Les Utopiques » sur les personnes âgées, dont 50 % des articles ont été rédigés par des camarades du C.A. de l'UNIRS.
- La démocratie dans l'UNIRS et le changement de date de l'AG à l'initiative des camarades du 14-50-61.
- L'élargissement de la Sécu n'a pas été travaillé, mais nous le ferons en 2024 en liaison avec Solidaires, notamment à la suite du congrès de Solidaires. Nous n'avons pas eu le temps de travailler sur le nucléaire.
- Le PLF et PLFSS 2023.
- La réforme des retraites et le conflit des retraites.
- L'autoritarisme du gouvernement et le gouvernement sous l'emprise des forces de police.
- La place des médias avec Acrimed.
- La guerre en Ukraine.
- Les immigré·e·s et la retraite.
- L'inflation
- Les PLF et PLFSS 2024
- La place de l'Unirs dans Solidaires et le droit de vote, notre participation aux instances et aux groupes du congrès.

Patrice Perret prend la suite pour les autres points :

Renforcement de l'UNIRS dans les départements et en lien avec les structures nationales.

À notre connaissance, très peu de structures nationales de Solidaires ont une activité syndicale retraité·e·s.

Mais de fait, la vie syndicale et l'organisation des retraité·e·s Solidaires s'effectuent dans les départements où les camarades de l'UNIRS ont une présence effective sur le terrain.

Néanmoins, l'UNIRS s'est développée sur le long terme. Le premier graphique montre la tendance à l'augmentation forte du nombre de retraité·e·s adhérant à Solidaires : + 41 % en 12 ans, soit une moyenne de 3,4 % par an ... mais les graphiques interpellent : même en tenant compte de l'erreur du pic de 2020, ne constatons-nous pas une baisse, ou un

palier, depuis 2019, dans les structures nationales ?

Le tableau résume notre présence connue (à vérifier et compléter) dans les départements : 42 versent une cotisation à l'Unirs, 27 organisent leurs retraité·e·s, 73 participent à des actions du Groupe des 9, 50 ont désigné un·e référent·e (une personne qui reçoit et peut envoyer aux autres structures des informations comme les tracts, les communiqués, etc.) et 77 ont au moins un·e adhérent·e en retraite.

Les initiatives, actions, mobilisations et les contacts de l'UNIRS avec les autres organisations de retraité·e·s, en France (groupe des 9) et ailleurs.

Le G9, le groupe des 9 organisations de retraité·e·s montre son heureuse persistance avec 16 réunions en 14 mois.

Le G9 a réfléchi et travaillé sur de nombreux domaines : pouvoir d'achat, PLFSS 2023 et 2024, solidarité intergénérationnelle, Aide Sociale à l'Hébergement ASH, journée revendicative des femmes le 8 mars, rencontre avec les organisations syndicales de la santé, les complémentaires de santé, la 5^e branche.

Le G9 agit, avec l'intersyndicale contre la « réforme » des retraites, sur le PLFSS en novembre

2022, la complémentaire Agirc-Arrco le 6 décembre 2022, une conférence de presse du 9 janvier 2023, le rassemblement à proximité de l'Assemblée nationale le 20 mars, et les journées nationales d'action des retraité·e·s pour l'augmentation des pensions le 15 juin et le 24 octobre.

L'Unirs a développé des contacts internationaux avec d'autres organisations de retraité·e·s de quelques autres pays, à l'intérieur du Réseau syndical international de syndicats alternatifs de lutte dans lequel est Solidaires.

Développement et structuration de l'UNIRS.

Nous devons prendre pied dans les 10 départements dont nous n'avons aucune information (les lignes totalement blanches du tableau), renforcer les départements animés par un·e ou quelques retraité·e·s. Pour cela, l'Unirs met quelques outils à la disposition de toutes les équipes : information

publique de tous nos contacts par la note mensuelle de l'UNIRS, envoi d'informations par les listes internet (contacts, militants, référent, CDCA, bureau de l'Unirs, CA de l'Unirs). Enfin, des matériels UNIRS pour les manifestations sont toujours disponibles.

Présence dans les CDCA

Michèle Béarez du Nord, qui assure la coordination des membres de Solidaires dans les CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) rappelle que nous sommes présents dans 6 CDCA et travaillons aussi avec 3 départements qui souhaitent les intégrer (Rhône, Côte-d'Or, Somme).

Le CDCA est compliqué, c'est une grande machine, une parodie de démocratie. Dans le Nord, le Conseil départemental est très méprisant, nous devons bagarrer pour obtenir un ordre du jour et des documents, nous ne pouvons que donner un avis sur quelques gros dossiers obligatoires. Comment

ça se passe dans les autres départements ? Nos actions pour l'aide à domicile sont très mal reçues par le département.

Nous avons tenté de mener une enquête auprès de nos 6 CDCA, mais seulement Meurthe-et-Moselle et Calvados ont répondu. La liste Internet CDCA n'est pas assez utilisée, alors que les échanges seraient intéressants.

Elle propose de tenir une rencontre constructive entre les camarades qui militent dans les CDCA, ce qui permettrait à chacun·e de repartir avec des aides et des actions.

Principaux éléments des interventions par structure

La Loire-Atlantique tient une réunion mensuelle de 15 à 20 personnes, elle a la volonté de l'élargir aux adhérent·e·s sur des thèmes précis (elle a déjà tenu une réunion large sur la question des déserts médicaux). L'UDIRS 44 participe au conseil de Solidaires 44 avec le droit de vote, aux commissions départementales, à l'intersyndicale du G9 qui fonctionne bien dans une bonne entente. Elle ne siège pas au CDCA mais elle travaille les dossiers avec la FGR-FP et le G9, elle participe aux mobilisations. Lors des actions retraites, il y avait beaucoup de retraité·e·s y compris des personnes dans les cortèges de Solidaires et que l'on ne voit pas dans les réunions.

Le Nord se réunit deux fois par mois (à Lille et à Roubaix) et a tenu un séminaire dans l'Avesnois pour élaborer un plan de travail qui est regardé à chaque réunion. Il prolonge le travail national (Acrimed), a participé à des actions contre la fermeture de deux Ehpad, au collectif retraite, au collectif contre les démolitions qui gentrifient des quartiers, au G9 et à ses actions. Il rédige un bulletin bimestriel, siège au CDCA, participe à des débats publics et des ciné débats, regrette une baisse des effectifs retraité·e·s.

La Basse-Normandie se réunit dans le Calvados et la Manche, participe au G9, aux réunions des Solidaires locaux, au CDCA. Elle a réfléchi à la convention citoyenne sur la fin de vie et l'aide active à mourir. Elle a rédigé un manifeste envoyé à l'Unirs. Son congrès de fin novembre 2023 a élaboré un plan de travail sur deux ans. Elle teste la double syndicalisation avec les retraité·e·s resté·e·s dans leur syndicat d'origine et qui acceptent de participer à nos initiatives et qui envisagent de nous rejoindre.

Paris tient des réunions de 10 personnes, utilise une liste de discussion de 50 personnes et une liste de 20 adhérent·e·s. Le nombre d'adhérent·e·s augmente. L'UDIRS 75 participe aux réunions de Solidaires Paris. Elle a vainement demandé les adresses Internet des retraité·e·s aux syndicats. Elle mène la bataille culturelle en distribuant sur les marchés. Nous avons du mal avec le G9 qui a parlé d'une victoire le 24 octobre alors que nous étions peu nombreux sur un trottoir au Métro Varenne, il faut se poser des questions.

Les Bouches-du-Rhône (en visio) apprécient les éléments très précieux envoyés par l'Unirs, relayés aux 150 adhérent·e·s retraité·e·s. La contre-réforme des retraites a mobilisé énormément de retraité·e·s, qui ont rempli une caisse de grève et participé aux manifs. Radio France a repris nos tracts et dénoncé les attaques contre notre système de retraite, la presse a repris nos communiqués, nous a reconnus, y compris TF1 sensible à notre argumentation. L'UDIRS 13 a rédigé une brochure sur la réforme, rencontré des jeunes. Après le vote de la loi, elle a tiré le bilan de l'échec, les retraité·e·s ne viennent plus aux actions et aux réunions, la désaffection touche aussi Solidaires 13 où nous avons droit de vote et intervenons sur notre triptyque, pouvoir d'achat, retraite, sécu, casse des services publics, au plus près de la population. Ils ont interpellé la préfecture sur l'abandon, la maltraitance des vieux dans les cliniques privées.

Les Côtes d'Armor remercient l'Unirs pour les matériels fournis, très appréciés au-delà des retraité·e·s. Ils n'ont pas d'organisation spécifique car ils sont partie intégrante de Solidaires 22. Ils regrettent que la présence ne soit que militante (pas d'adhérent·e). Ils sont très présents dans la formation syndicale en Bretagne. Le G9 fonctionne en général bien. Quelques copains souhaitent créer une association des retraité·e·s, c'est en réflexion.

Dans le Val-de-Marne, la section des retraité·e·s est très présente dans le Solidaires départemental avec droit de vote ; l'UDIRS 94 est une section de Solidaires 94, où il est difficile de faire la distinction entre section « retraité·es » et le Solidaires local. Elle a participé aux actions sur la réforme retraite, à la coordination hôpitaux de Créteil, au soutien aux travailleurs de Chronopost depuis deux ans, a réactivé le collectif contre l'immigration jetable qui n'a mobilisé que 1 200 personnes à la manif. Elle tient une réunion mensuelle, participe au CDCA ... qui ne fonctionne plus depuis que la droite est majoritaire au Département. Les tracts du G9 sont précieux pour les distributions, le travail national considérable nourrit nos adhérent·e·s.

Les Pyrénées Orientales ont 23 retraité·e·s sur une liste mais seulement 6 ou 8 participent aux actions et 3 ou 4 viennent aux réunions. La vie militante locale est intense, 2 personnes vont au G9, et 1 à la commission internationale nationale.

La Haute-Normandie tient un bureau mensuel et des réunions d'adhérent·e·s (4 AG par an), rédige un journal de 4 pages, utilise les infos nationales. Elle participe

au G9 dans 4 villes de la Région (Rouen, Le Havre, Dieppe et Évreux) malgré le problème du nouveau secrétaire CGT qui a tendance à décider seul. Elle est présente dans Solidaires avec droit de vote, dans les manifs et (trop) dans les formations syndicales CEFI. Son AG a débattu du bilan de l'échec sur les retraites, sur les baisses électorales notamment dans Orange. Elle a interpellé fin juin la Carsat sur les retards, l'intersyndicale a été reçue et a eu des échanges intéressants, des éléments sur la situation, et a pu exposer ses revendications.

L'Essonne a une section historique d'adhérent·e·s direct·e·s, venant d'une section CFDT en 2003. Elle tient une réunion mensuelle, participe au conseil de Solidaires avec droit de vote, prépare les CA de l'Unirs, se mobilise auprès des sans-papiers depuis plus d'un an et assure leur alphabétisation, sur la Palestine, dans le soutien aux sections Amazon. Elle distribue des tracts, diffuse le film télécom (« Par la porte ou la fenêtre »), assure la formation syndicale et juridique. Elle salue le travail imminent du national.

La Haute-Savoie a un Solidaires local qui dysfonctionne, ce qui a des répercussions sur les retraité·e·s. Les syndicats se replient sur eux-mêmes, ils doivent s'ouvrir sur l'interpro. Le G9 fonctionne très bien (avec CGT, FSU, FO et FGR-FP) et prend des initiatives, tient des conférences de presse. L'Unirs fournit un travail formidable très utile.

Le Finistère existe depuis 2014 et tient une réunion tous les deux mois, sauf cette année pour privilégier le mouvement des retraites. L'UDIRS 29 est présente sur Brest, Quimper, Morlaix, mais pas encore sur Carhaix ni Quimperlé. L'UDIRS a bien participé à des actions fortes pendant le conflit retraites : des blocages radicaux, l'envahissement de deux routes nationales (RN 12 et RN 65), la tentative de blocage du port de commerce, des barrages de voies ferrées, du site Amazon, d'une usine Bolloré. Notre caisse de retraite a été donnée aux cheminots. Dans Solidaires 29, nous sommes considérés comme un syndicat comme les

Réponses aux interventions :

Gérard Gourguechon : les personnes présentes sont venues représenter les structures où ça marche le moins mal, mais nous avons des trous

autres et nous recevons une subvention. Malgré la crise de l'UD CGT, nous avons défendu le pouvoir d'achat, le minimum de pension au SMIC. Pour le 24 octobre, la pension au SMIC a été oubliée et l'augmentation en % ne passe pas du tout.

La Meurthe-et-Moselle existe depuis 10 ans, mais a subi la démission du bureau il y a un an. Il ne reste qu'une permanence de 2 personnes, deux personnes au CDCA. Nous cherchons à recruter, nous souhaitons connaître les 12 retraité·e·s de SUD éducation qui fonctionnent en autarcie. Nous ne sommes pas très actifs aux réunions du G9 mais sommes présent·e·s dans les actions. Les personnes arrivant en retraite démissionnent de leur syndicat d'origine et ne veulent plus se syndiquer.

Le Morbihan (en visio) existe sans structure, vit, participe aux audiences à la préfecture, avons une liste de discussion de 50 retraité·e·s. Un retraité ne représente que lui-même au G9 où il assure le service minimum, sans contact avec nous. Nous avons la volonté de nous structurer, en lien avec le Solidaires départemental.

La Côte d'Or (en visio) n'a plus beaucoup d'existence collective à cause de la crise du Solidaires 21. Dans les mobilisations retraite, dans le département, une place importante est prise par l'association LSR qui draine les personnes âgées et fait fonction d'OS supplémentaire, cela tire vers des revendications plus catégorielles. La CGT évolue, est de plus en plus directive, certains de ses militants actifs disent que le congrès confédéral national n'était pas beaucoup pour l'unité. Les adhésions ne progressent pas depuis 2019, les réunions restent trop irrégulières, ce qui risque de nous faire disparaître, c'est le contre coup de l'échec sur les retraites.

Le Doubs a 13 adhérent·e·s direct·e·s et connaît 66 autres retraité·e·s, tient une réunion tous les 2 mois avec 8 personnes, mais il est difficile de communiquer avec les autres adhérents. Nous faisons signer la pétition malgré l'absence d'augmentation uniforme, la CGT a un peu traîné les pieds. Le G9, à 5, pense à une table ronde sur le bien vieillir avec différents intervenants. Autres actions : Palestine, violences faites aux femmes, aides ponctuelles à AC. Nous sommes d'accord pour verser une partie des cotisations des adhérent·e·s isolé·e·s.

dans la raquette, et des difficultés dans la raquette. Nous sommes freinés par la difficulté à avoir les adresses des retraité·e·s. La CGT a crié victoire le 24

à Paris, nous nous sommes bien battus sur la retraite, mais nous avons perdu et ceux d'en face le savent.

La nouvelle équipe de la CGT au G9 semblait très « raide » au départ, mais ça s'est vite calmé et se sont imposés la convivialité, la connaissance de la capacité des uns et des autres, le respect mutuel. Les habitudes de travail ont pris le dessus. Les débats entre les 5 confédérations ont des répercussions chez les retraité·e·s, (l'UCR-CGT pèse 100 000 sur les 600 000 au total de la confédération).

Pour les CDCA, tout le monde connaît maintenant Michèle. Une réunion de travail va se tenir, il faut faire vivre la liste Internet CDCA.

Patrice Perret répond sur la stagnation du nombre d'adhérent·e·s depuis 2019, elle est subie aussi par Solidaires qui n'arrive plus à progresser et à dépasser les 100 000 adhérent·e·s. Au sujet des 10 % d'augmentation des pensions revendiquées par le G9, nous préférons la revendication de la précédente pétition, les 100 € de suite et les 300 € rapidement. Nous avons limité la casse dans le tract en ajoutant « à valoir sur une négociation pour un véritable pouvoir d'achat ». Il rappelle l'histoire qui explique que nous avons 6 000 adhérent·e·s dans les syndicats et 400 dans les départements et que nous ne devons pas faire démissionner du syndicat en espérant une adhésion au département. L'important est que tout le monde se retrouve localement dans les réunions et les actions.

Vote du rapport d'activités : vote à l'unanimité sauf deux NPPV qui ne peuvent pas voter car non mandatés (74 et 78).

Les mutuelles

Après le vote, Anne Millant de SUD-Rail demande une concertation au sujet des mutuelles, car la SNCF va prendre une nouvelle mutuelle et l'avenir des mutuelles existantes n'est pas assuré.

Solidaires Finances publiques signale qu'aux Finances, les retraité·e·s avaient la même mutuelle que les actifs, mais qu'il n'est pas sûr qu'ils auront le droit d'y accéder et qu'il est probable que ce ne soit pas aux mêmes conditions. Un avocat a été contacté pour défendre les acquis.

CFDT et UNSA

La Somme revient sur la période faste de l'unité intersyndicale pendant le conflit contre la réforme des retraites et demande si le G9 va travailler avec la CFDT et l'UNSA, ce qui serait mieux.

Gérard Gourguechon informe d'un constat pendant les manifestations, parfois des personnes viennent avec des matériels UNSA, plus rarement pour la CFDT. En 2015 et 2016, FO, FGR-FP, CFTC, CGC, ... ont dit qu'elles en avaient marre de la CFDT et de l'UNSA qui sont toujours d'accord avec le gouvernement, qui bloquent toute initiative. Il y a quelques mois, l'UNSA a envoyé un courrier

aux 5 confédérations et à la FGR-FP en proposant un travail commun, elle n'a pas écrit à Solidaires, FSU, LSR et UNRPA. Les organisations qui ont reçu le courrier se sont entendues sur la réponse avec l'ensemble du G9 : « nous travaillons dans le G9, nous avons un large cahier revendicatif, s'il vous convient, vous pouvez venir sur cette base et agir... ». L'UNSA n'a pas répondu et personne n'a rien relancé. Leur présence tirerait vers le bas le G9. Une intégration ne pourrait venir que des départements. Si les 5 confédérations travaillent ensemble, cela pourrait avoir une conséquence sur les retraité·e·s, mais nous n'en sommes pas encore là.

Discussion, débat et vote sur une motion d'actualité et d'orientation

Gérard Gourguechon a envoyé hier soir la dernière version adoptée par le CA d'hier et qui intègre les amendements reçus de Finances publiques, de SUD PTT, des UDIRS 14-50-61, 29, 44, 59, 75, 91. En principe, il ne devrait plus y avoir de modifications

importantes puisque les structures ont eu tout le temps pour envoyer leurs amendements.

Il propose de travailler par paragraphe qu'il présente à chaque fois brièvement.

Partie « Quel avenir pour l'humanité ? »

- **La Somme** : nous devons nous préoccuper davantage de l'énergie qui risque de manquer. Avec la guerre en Ukraine et les conséquences sur le marché du gaz, nos concitoyens ont constaté la dépendance de la France dans le domaine énergétique. Le nucléaire est prévu en développement sans, semble-t-il, d'opposition de la population. Une ligne aérienne de 400 000 volts est prévue entre la centrale nucléaire de Penly (près de Dieppe) et Amiens.
- **Le Finistère** est intervenu sur le climat lors d'un sommet sur les océans avec Greenpeace

Partie « Quelle démocratie ? »

Il est rappelé que, dans cette partie, nous avons déjà prévu dans le texte de la Motion de travailler

Partie « Partage des richesses »

- **Le Calvados** trouve contradictoire la revendication d'une revalorisation en somme uniforme et la signature du texte G9 pour réclamer 10 %. Quand y a-t-il eu une augmentation uniforme ? On y croit vraiment ?
- **Gérard Gourguechon** rappelle les informations données lors de la discussion sur le rapport d'activité. Nous avons choisi de rester dans le G9 pour privilégier l'unité.
- **La Haute-Normandie** propose d'ajouter dans la motion : si nous sommes amenés à signer les textes unitaires sur les 10 %, nous réaffirmons notre priorité aux augmentations uniformes.
- **Paris** propose d'inverser les deux phrases pour montrer la priorité.
- **L'Essonne** : l'intersyndicale fonctionne bien, le comité de défense des hôpitaux aussi, lors du rassemblement du 24 nous avons rappelé notre attachement aux augmentations uniformes et la CGT se bat pour une pension de 2 000 €, ce qui montre sa divergence interne.
- **Les Yvelines** : il faut discuter de la revendication uniforme dans les départements pour qu'elle y

Partie « Quelles revendications ? »

- **Le Calvados** a proposé un amendement sur la voiture électrique, le climat, l'avenir de l'eau, le

(notamment sur les pollutions plastiques). Il souhaite l'anniversaire de l'opposition à la centrale nucléaire de Plogoff. L'île longue, près de la rade de Brest, regorge de sous-marins nucléaires et la presque île de Crozon est militarisée. Une action de casserolade a marqué de façon visible l'inauguration d'une déchetterie par le secrétaire d'État à l'écologie.

- **Gérard Gourguechon** répond qu'il est bien prévu de réfléchir collectivement au cours de la prochaine année sur ces questions dans le CA pour déterminer nos positions.

notamment sur les questions de la démocratie dans l'entreprise, et dans la société.

Aucune remarque n'est faite au cours de l'AG.

soit prise en compte, que ça « remonte » dans les UCR et pas seulement attendre que le national fasse bouger les choses.

- **Le Finistère** ne comprend pas l'attitude de la CGT qui a tenu sa conférence de presse à part en revendiquant 300 € et le minimum au SMIC CGT et qui tenait à ne pas montrer nos divergences internes en restant sur les revendications nationales. La LSR a fait signer une pétition sur le minimum à 2 000 €. Il faut rappeler notre revendication « Pas de pension inférieure au SMIC ».
- **La Haute-Savoie** ne voit pas la revendication du minimum au SMIC dans la motion.
- **Gérard Gourguechon** rappelle que Solidaires veut être un syndicalisme de transformation sociale, nous devons donc mettre en avant des revendications importantes mais réalisables (ne pas laisser croire que, demain, avec nous, on pourrait « raser gratis », mais on pourrait, au moins, avoir le même rasage). Une phrase sera ajoutée sur le minimum vieillesse et le minimum de pension en reprenant les revendications de Solidaires dans ce domaine.

poids de l'aviation, ... il est grand temps de le faire, ce doit être la priorité de notre structure.

- **Gérard Gourguechon** informe que la proposition est d'y revenir cet après-midi sur le dossier revendicatif « Mobilités » et qu'il est prévu d'y travailler avec le prochain CA.
- **Les Yvelines** trouvent gênante la référence au compromis social de l'après-guerre, ce compromis a fermé des usines en autogestion. Il demande s'il sera possible d'assister en visio aux travaux du CA sur les réflexions et débats du C.A.
- **Gérard Gourguechon** : la motion ne dit pas que le compromis est une victoire, ce n'était qu'un compromis, et nous voyons que depuis des décennies, c'est ce compromis qui est encore « de trop » pour les capitalistes. Très rapidement, en gros dès que la Résistance a rendu les armes, le rapport de force a vite changé. Comme à l'habitude, les équipes continueront de recevoir le compte-rendu intégral des échanges qu'il y a lors des réunions du C.A., y compris donc quand nous avons des débats sur des questions théoriques. Il

est précisé qu'il est difficile de faire des C.A. en visio car, souvent, dans les petites salles de formation du 1^{er} étage, ça marche mal.

- **Le Finistère** fait remarquer que la Sécu et les mutuelles ont bien changé depuis 1945.
- **Le Nord** pense que nous devons défendre le compromis social de 1945, que le patronat veut démanteler. Le livre « La bataille de la Sécu », de Nicolas Da Silva, explique les conceptions différentes entre « la sociale » et « l'État social » qui barre la route au progrès.
- **Le Calvados** a lu l'avenir catastrophique que le capitalisme nous prévoit, mais il n'y a aucune revendication.
- **Gérard Gourguechon** répond que nous nous inscrivons dans les débats de Solidaires, nous n'avons pas à y travailler à part.
- **Le Calvados** critique l'échelle mobile des salaires qui est une augmentation en pourcentage...

Partie « Place des retraité·e·s dans la société »

- **Les Côtes-d'Armor** ne ressentent pas l'affirmation d'un niveau de vie comparable à celui de l'ensemble de la population depuis 1997 jusqu'à nos jours, car son pouvoir d'achat a diminué depuis l'an 2000.

- **Patrice Perret** informe que cela est un constat de l'INSEE, entre 1997 et maintenant, le niveau de vie des retraités et de la population sont restés comparables, c'est-à-dire ont évolué de la même façon. Mais puisque ce n'est pas facilement compréhensible, ces dates seront retirées, en ne laissant que le changement de politique.

Vote de la motion : elle est adoptée avec la prise en compte des dernières demandes formulées lors de cette AG, avec l'abstention du 21, deux NPPV (74 et 78), le reste pour.
La motion ainsi modifiée est adoptée.

Rapport de trésorerie, rapport de la commission de contrôle et vote sur le Rapport de trésorerie

Le trésorier rappelle les éléments essentiels du document envoyé en amont :

- 25 (+3) structures nationales ont cotisé à l'Unirs après 3 relances pour 6 241 adhérent·e·s ; n'ont pas réglé comme les années précédentes : SNUPFEN, SUD Chimie, FPA Solidaires.
- 37 (+4) structures départementales ont versé pour 411 personnes.
- Cela représente 6 657 adhérent·e·s en tout, en très légère augmentation.

- Nous savons que des structures déclarent un nombre d'adhérent·e·s « à la louche », le même nombre chaque année.
- Il détaille le bilan financier au 30 novembre, l'Unirs gère un budget de 10 000 €. Nous avons maintenant des dépenses pour le syndicalisme retraité européen.

La commissaire au compte Carine a examiné les comptes et n'a trouvé aucune irrégularité.

Vote : le rapport de la trésorerie est adopté à l'unanimité, avec deux NPPV (74 et 78).

Élection des membres du Conseil d'Administration de l'UNIRS

Les 28 camarades qui souhaitent participer aux réunions et aux activités du Conseil d'Administration en y représentant leur structure se sont faits connaître au secrétariat de l'UNIRS après leur désignation par leur structure.

Nota : sous réserve de la confirmation de candidature par le Conseil Fédéral de SUD-Rail pour Christian Mahieux, lequel CF a approuvé à l'unanimité cette candidature le 12 décembre 2023.

Vote sur la liste présentée : unanimité pour, sauf les deux NPPV (74 et 78).

| Structure | Nom et Prénom |
|-------------------------------|-------------------------|
| SNABF | SCHERRER Odette |
| Solidaires Finances Publiques | GOURGUECHON Gérard |
| Solidaires Finances Publiques | PARES Jean-Luc |
| Solidaires SUD Emploi | BELLET Suzanne |
| SUD PTT | CORNÉLIS PHILIPPE |
| SUD PTT | SOUCHON Catherine |
| SUD-Rail | MILLANT Anne |
| SUD-Rail | MAHIEUX Christian |
| 14.50.61 Basse-Normandie | HERVIEU Odile |
| 14.50.61 Basse-Normandie | NUNES Jean-Pierre |
| 14.50.61 Basse-Normandie | ZANNIER Christian |
| 25 Doubs | BAHY Yveline |
| 44 Loire-Atlantique | CHATAIGNER Jacky |
| 44 Loire-Atlantique | LE LANN Yves |
| 44 Loire-Atlantique | LERBEY Marc |
| 51 Champagne-Ardenne | PERRET Patrice |
| 54 Meurthe-et-Moselle | CLÉMENT Michèle |
| 59 Nord | BÉAREZ Michèle |
| 59 Nord | DELCROIX André |
| 59 Nord | DELINOTTE Didier |
| 59 Nord | VAN DE WIÈLE Jean-Louis |
| 75 Paris | LEFORT Jean-Yves |
| 75 Paris | MÉRAND Geneviève |
| 85 Vendée | TURBET-DELOF Denis |
| 91 Essonne | BAILLE Roland |
| 91 Essonne | FAYET Catherine |
| 94 Val-de-Marne | BARRE Philippe |
| 94 Val-de-Marne | DELHOSTAL Carine |

Débat sur une réforme du financement de l'UNIRS dans Solidaires

Denis Turbet-Delof rappelle les éléments essentiels des documents envoyés en amont.

L'UNIRS est en phase d'observation et d'expérimentation pour devenir membre de Solidaires et avoir le droit de vote dans les instances. Le Comité national de janvier dira si l'Unirs respecte les valeurs de Solidaires et, si oui le congrès d'avril votera.

Si nous devenons membre national de Solidaires, nous devrons verser une cotisation à Solidaires, de 4,67 € par an et par adhérent·e « indirect·e » qui est dans un département (les adhérent·es à un syndicat national paient cette cotisation à Solidaires via leur structure professionnelle).

Avec quoi fonctionnera l'Unirs ? Actuellement, nous vivons avec un forfait de 20, 60 ou 100 € qui

ne semble pas juste puisque des structures de 200 ou 1500 adhérent·es paient la même chose. Il est proposé d'abandonner le forfait et de faire payer, comme dans Solidaires, une somme par an et par adhérent.

Puisque nous devons verser 4,67 € par an pour chaque adhérent·e, il faudrait que l'Unirs reçoive une somme supérieure. Le budget s'appuie sur une cotisation de 6 €.

Trois formules ont été proposées dans les textes, qui figurent sur le site de Solidaires.

Le Bureau national de Solidaires de demain envisage de porter la cotisation à 5 €.

Il n'y a pas urgence : la décision ne sera prise qu'au congrès d'avril 2024 et les cotisations 2024 ne pourront pas changer.

Principaux éléments des interventions :

- **La Basse-Normandie** en discute depuis longtemps. Elle porte deux exigences : le financement ne doit pas reposer sur la trésorerie nationale de Solidaires ; le refus de traiter différemment les adhérent·es direct·es et indirect·es. Une étape intermédiaire peut être admise de façon transitoire.
- **Le Val-de-Marne** a regardé les trois options et pense qu'il est urgent d'attendre. Nous sommes dans une situation compliquée qui va se clarifier au congrès. Les structures nationales doivent recenser leurs retraité·e·s. L'AG de décembre 2024 devra trancher.
- **Le Finistère** a consulté ses adhérent·e·s et a un mandat impératif pour voter la 3.
- **Le Calvados** fait remarquer que les structures ne paieraient plus rien si c'est Solidaires qui nous versait une subvention au titre des adhérent·e·s nationaux.
- **Patrice Perret** reprend la formule « il est urgent d'attendre ». Il témoigne qu'au dernier Comité national de Solidaires, les histoires d'argent n'ont pas été comprises, elles ne doivent pas être abordées en même temps que le principe du droit de vote. Au CN de janvier, nous n'aborderons que le

Denis Turbet-Delof interroge et répond aux questions :

Est-ce normal que les retraité·e·s paient la même cotisation que les actifs, alors que leur pouvoir d'achat baisse en partant en retraite ?

Il n'est pas question de pomper dans la trésorerie nationale, l'idée est de prendre une part de la cotisation nationale versée par les structures nationales

Rappel : seul SUD Santé sociaux s'opposait fermement à notre reconnaissance, mais le débat va avoir lieu car nous sommes invités à participer à leur Conseil Fédéral de mars 2024. Les autres oppositions consistaient à imposer des règles de fonctionnement et de cotisation, mais nos réponses semblent les avoir satisfaites.

Actuellement, nous avons « droit » à une subvention de 5 000 € de Solidaires chaque année. Il nous semblerait logique, pour l'égalité avec les départements, que la cotisation des structures nationales s'appuie aussi sur le nombre d'adhérent·es. Les trois documents envisagent trois façons de recevoir une subvention de Solidaires avec un déficit ou un équilibre des comptes.

droit de vote et, une fois qu'il sera acquis, nous prendrons le temps de discuter argent et cotisation des structures à l'Unirs.

- **La Loire-Atlantique** a choisi l'option 3.
- **Paris** est d'accord avec les propos de Patrice Perret, nous ne devons pas mélanger un principe de reconnaissance et des questions d'argent. Pour 2024, l'Unirs a les moyens de régler une cotisation à Solidaires pour les 411 adhérent·e·s direct·e·s. Le SNABF Solidaires connaît son nombre d'adhérent·e·s, mais une majorité de structures ne le sait pas.
- **Solidaires Finances publiques** a 1 538 retraité·e·s qui cotisent et verse 100 € à l'Unirs, une somme ridicule. Le bureau de la semaine prochaine va en discuter, mais si nous devons payer 7 ou 8 000 €, ça coïncerait.
- **La Basse-Normandie** précise que, droit de vote ou non, les adhérent·e·s indirect·e·s doivent payer une cotisation et être reconnu·es dans Solidaires.
- **Pour le Val-de-Marne**, l'important, c'est d'avoir un débat de congrès sur la place des retraité·e·s.

au titre de leurs adhérent·es en retraite, la difficulté étant de connaître le nombre de retraité·e·s.

Si le congrès refuse de reconnaître l'Unirs, nous nous engageons à verser tout de même une cotisation à Solidaires.

Intervention d'une camarade du Secrétariat National de Solidaires

Nous accueillons Ophélie Vildey du Secrétariat national de Solidaires, qui présente les éléments essentiels de l'actualité de Solidaires.

L'histoire et la revendication d'une place de l'Unirs dans Solidaires sont un débat politique soulevé par une structure (SUD Culture) lors du dernier congrès. L'expérimentation de 2 ans se terminera au CN de janvier 24 qui constatera que l'Unirs respecte les valeurs de Solidaires. Ensuite, un débat budgétaire cherchera une solution pour que l'Unirs fonctionne, avec l'acceptation du Comité national qui votera un budget prévisionnel en amont de l'année suivante.

La situation budgétaire de Solidaires n'est pas bonne, il a fallu réaliser des économies en 2023. Les fonds AGFPN dépendent des résultats aux élections professionnelles, qui ne sont pas en augmentation.

Le bilan des actions retraite est mitigé. La bonne conflictualité ne correspond pas aux résultats. Nos revendications sont passées au sein de la société.

L'actualité Fonction publique comporte une restructuration qui déconstruit la fonction publique. La politique liberticide sur les manifestations se développe. Solidaires est très sollicitée par de nombreuses associations.

L'Unirs est bien présente dans Solidaires, elle prend bien en charge le problème du chômage par sa présence à la commission précarité-chômage. L'Unirs est dans un grand nombre de champs d'intervention de Solidaires, féminisme, racisme, y compris international. L'Unirs a participé à l'ensemble des groupes de travail pour le congrès, les 3 résolutions et les statuts.

Principaux éléments des interventions :

- **Solidaires Finances publiques** souhaite qu'un avocat intervienne sur la place des retraité·e·s dans les mutuelles, mais le conseil syndical n'est pas unanime.

- **Loire-Atlantique** signale le rôle essentiel de l'intersyndicale retraite. Quel rôle peut-elle jouer maintenant ?

- **La Côte-d'Or** insiste aussi sur l'unité pour peser : la dimension unitaire a été importante tout au long du conflit retraites.

Réponses aux interventions :

- En effet, Solidaires a reçu une demande du CLR de Solidaires Finances Publiques sur les retraité·e·s de la Fonction publique, cela sera soumis à la prochaine réunion de la commission « Fonction Publique » dans deux semaines.

- L'appréciation sur l'intersyndicale évolue. L'unité sans faille a changé depuis le congrès de la CGT qui évolue, se replie sur elle-même, ce qui fragilise le trio CGT, FSU, Solidaires, notamment avec un travail renforcé de la CGT avec la FSU

sans Solidaires. L'intersyndicale à 8 est plus ou moins en veille. L'intersyndicale des 5 organisations représentatives va fonctionner, mais nous n'en faisons pas partie. La recomposition syndicale n'a pas fait consensus, nous en sommes à chercher des biais pour réaliser une certaine unité, sur la base des revendications proches entre CGT, FSU et Solidaires. L'AES (Alliance Écologique et Sociale) est stratégique pour l'unité, mais la CGT s'en est retirée nationalement tout en restant parfois localement.

Nouvelles interventions :

- **Les Bouches-du-Rhône** résistent à la CGT qui veut s'imposer seule depuis 2018 et parvient à s'exprimer. L'alliance CGT-FSU relativise la place de Solidaires. L'énorme mobilisation sur les retraites, avec les retraité·e·s, s'est éteinte brusquement et a provoqué une désaffection dans les mobilisations. Comment jouer un rôle de

locomotive ? L'Unirs et le G9 se mobilisent sur le PLFSS 2024, ce qui rejoint le combat avec les jeunes et les chômeurs.

- **SUD-Rail** insiste sur la volonté du gouvernement de pister les vieux au chômage, comment la CGT va se retrouver dans des campagnes avec la CFDT ?

- **Le Calvados** pense que la CGT n'a pas changé depuis 30 ans, seul son discours est offensif. S'il y avait eu une grève dure, est-ce que la CFDT serait restée dans l'intersyndicale ?

- **Le Nord** s'inquiète des atteintes à la démocratie, contre des journalistes, la garde à vue d'un responsable CGT, la loi Darmanin, ...

Réponses aux interventions :

- L'intersyndicale ne va pas fonctionner qu'à 5, elle se verra à 8, mais uniquement sur les femmes et le 8 mars. Elle n'a travaillé dans l'unité que sur les retraites. CGT et CFDT ne vont pas s'entendre sur tous les sujets.
- L'envie de se battre figure dans les résolutions qui seront soumises au congrès.
- Nous travaillons très bien avec des OS, dont la CGT, dans certains cadres (fonction publique, chômage, ...).

- Sur la démocratie, nous travaillons au sein de collectifs très larges, par exemple avec Attac et Copernic sur les libertés (meurtre de Naël), qui manifestent quasiment chaque jour. Pour l'attaque aux droits syndicaux, nous travaillons aussi avec les associations.

Gérard Gourguechon revient sur la qualité de l'unité dans le G9. Les nouveaux responsables de la CGT ont semblé « raides » au début, mais l'ambiance conviviale et de confiance réciproque est vite revenue.

Gérard Gourguechon remercie Ophélie pour sa présence et son intervention.

Amendement sur les statuts

La Basse-Normandie a déposé un amendement sur l'article 6 des statuts de l'Unirs, pour avoir une AG tous les 2 ans afin d'avoir le temps de bien la préparer. Elle a participé à 5 congrès en peu de temps, cela fait beaucoup.

Interventions sur l'amendement :

- **Les Yvelines** font remarquer que les congrès reviennent seulement tous les deux ou trois ans, ce n'est pas de chance d'en avoir eu autant dans le Calvados en peu de temps. Il est important de se voir chaque année.
- **Le Val-de-Marne** souhaite une AG tous les ans pour se rencontrer. Il n'y aurait pas plus de temps pour examiner les textes d'une AG tous les deux ans, car ils seraient plus importants pour couvrir deux années. Il propose de tenir une AG sur deux ailleurs qu'à Paris. Il faudrait une date limite pour envoyer des amendements aux textes.
- **Paris** apprécie les rencontres et échanges chaque année lors de l'AG. Le rapport d'activité permet de faire le point sur l'actualité de l'année. La motion 2023 est différente de celle de 2022 car les éléments ont changé. Nous pouvons alterner congrès et AG, mais continuer de nous voir chaque année.

- **Les Côtes-d'Armor** approuvent les interventions précédentes et souhaitent une rencontre chaque année, en mettant en place une visio pour les délégations lointaines.
- **La Loire-Atlantique** est également pour maintenir une AG chaque année : se rencontrer et échanger, c'est aussi un élément dynamisant pour chacune et chacun. Et il faut faciliter le travail en visio.
- **La Haute-Normandie** souhaite le maintien d'une AG annuelle. La tenir tous les deux ans porterait un message négatif.
- **Les Bouches-du-Rhône** trouvent important d'échanger, de regarder des textes chaque année dans une activité dense. La motion porte bien sur l'actualité récente, 2024 sera une autre année et aura un autre contenu.
- **L'Essonne** rappelle qu'une AG en 2024 est indispensable pour tenir compte de notre reconnaissance dans Solidaires.

Vote sur l'amendement aux statuts : 1 pour (Basse-Normandie), 1 abstention (Nord), 3 NPPV (21, 74 et 78), le reste est contre et l'amendement est repoussé.

Travail sur une partie du dossier revendicatif de l'UNIRS.

Nous continuons de travailler à la mise à jour et à l'actualisation de notre dossier revendicatif en examinant plus particulièrement cette année les questions liées à la fracture numérique touchant plus particulièrement les personnes âgées et aux mobilités et aux difficultés rencontrées par des personnes âgées pour se déplacer.

Anne Millant, responsable de ces dossiers :

- Rappelle que de nombreux échanges ont eu lieu et que les amendements ont été intégrés pour le dossier **fracture numérique**.
- Informe que le Calvados a souhaité que le dossier **mobilités** soit validé plus tard car il souhaite travailler dessus.
- Annonce que le cahier **fin de vie** sera complété par la convention citoyenne et la future loi. Il sera communiqué à toutes les structures pour ouvrir le débat.

Interventions sur les dossiers :

- **Paris** souhaite que le cadre du dossier mobilités soit redéfini, car les discussions ont débordé du cadre de départ. Anne précise qu'il s'agit bien de la mobilité des seniors et pas de la question globale des transports, des transports en commun, etc.
- **La Basse-Normandie** pose la question de la gratuité des transports collectifs, qui intéresse particulièrement les personnes à la retraite avec une basse pension. **Anne Millant** approuve et précise que le ticket de métro va doubler pendant les jeux olympiques. **Paris** informe que le pass navigo est gratuit sur Paris pour certain·e·s retraité·e·s.
- **Les Côtes d'Armor** soulèvent le problème écologique en plus du souci financier, les transports collectifs gratuits diminuent la pollution.

Anne Millant conclut :

- Fracture numérique : le dossier sera mis en page et se complètera d'un tract 4 pages d'ici 15 jours.
- Mobilités : le dossier est mis en suspens dans l'attente de compléments, il sera envoyé pour inciter aux réflexions.
- Fin de vie : il sera actualisé.

Fin de l'AG

Gérard Gourguechon annonce que nous sommes parvenus à achever l'AG, mais il nous reste à achever le capitalisme. Il remercie toutes les équipes pour le travail collectif et les échanges, depuis trois mois, qui ont permis d'améliorer les textes de départ. L'AG tous les ans permet au CA de voir s'il a respecté les mandats et de prévoir les suites.

A bientôt dans nos réunions et dans la rue.

Calendrier des prochains CA

Grande salle le mardi 16 janvier

Salle 1 le mardi 12 mars et le mercredi 13 mars

Salle 1 le mardi 16 avril

Salle 1 le mardi 18 juin

Salle 1 le mardi 24 septembre

Salle 1 le mardi 15 octobre

Grande salle le 10 décembre (CA) et le 11 décembre (pour l'AG).